



## Formation Initiateur Mer en Nouvelle Aquitaine

### Public

Personne âgée de plus de 16 ans, titulaire du brevet d'aviron "mer" niveau 2 et licenciée à la FFA. La délivrance de l'attestation de formation ne sera délivrée qu'aux candidats majeurs. Sans être obligatoire, le brevet d'endurance 15kms en solo est fortement conseillé.

### Objectifs

Le titulaire de l'Initiateur Fédéral d'Aviron de Mer (IFAM) doit être capable d'accueillir et de prendre en charge un groupe restreint\* en navigation dans le cadre de consignes précises sous la responsabilité d'un cadre qualifié de la structure (au minimum titulaire des diplômes d'éducateur fédéral et de Responsable Sortie Mer). La mise en place de la sécurité et la maîtrise de l'environnement résulte d'une organisation extérieure.

\*La notion de groupe restreint doit tenir compte de la réglementation en vigueur et des conditions de pratique.

### Contenu

Ils sont répartis en 6 domaines de compétences permettant d'organiser et de conduire une sortie « mer » en toute sécurité :

le matériel - Être capable de mettre en oeuvre le matériel pour garantir la sécurité, respecter l'intégrité physique et l'évolution des pratiquants.

le milieu marin - Être capable de prendre en compte les éléments du milieu marin : houle, vent, marée, courant, type de côtes dans la définition et la régulation du projet de navigation.

la cartographie et l'orientation - Être capable d'utiliser les informations des cartes terrestres et marines pour définir et réguler un projet de navigation. Être capable de se situer et de se diriger à l'aide d'un compas et d'une carte.

la réglementation - Être capable d'utiliser les réglementations en application pour choisir et réguler un projet de navigation.

la conduite de groupe - Être capable de choisir les trajectoires en fonction des obstacles ou des difficultés.

Être capable de gérer la communication entre les différentes embarcations.

Être capable de définir des lieux de regroupement et la distance entre les embarcations lors d'une sortie en mer.

les interventions - Être capable d'intervenir sur une embarcation en difficulté (remorquage, ressalage, petites réparations). Être capable de mettre en oeuvre et déclencher un protocole d'alerte.

## Déroulement de la formation

La durée totale de la formation est de 50 heures environ réparties comme suit :

Formation théorique avec formateur : 10 heures

Formation pédagogique avec formateur : 10 heures

Formation pédagogique avec tuteur : 10 heures : 2 séances pédagogiques en mer validées par un tuteur et 1 sortie longue ou randonnée sur une journée (4h mini).

## Évaluation et certification

Pour être certifié, le candidat doit avoir validé les quatre ateliers suivants :

Atelier chavirage : Dessaler et resaler en double yole en un temps limité dans un site abrité (moins de 5min. entre le dessalage et la réinstallation à bord. Le resalage du double se faisant seul).

Atelier remorquage : Remorquer une embarcation (2xmer ou 4xmer) avec un temps d'intervention limité (parcourir 100m, lancer le bout à 5m vers une embarcation «en péril » et la remorquer sur 50m en moins de 10min.)

Préparation et gestion de navigation (évaluation théorique et pratique) : Préparer et gérer un projet de navigation d'une heure à partir d'un double yole.

Encadrement des séances en structures : séance "aviron de mer" et sortie longue.

## Dates :

Samedi 12 Mars : 8H30-17H30 LA ROCHELLE / Jeudi 31 Mars : 18H-20H en Visio / Samedi 02 Avril :8H30-17H30 LA ROCHELLE

## inscriptions

<https://forms.gle/h3YoMEMGjPiUuoyR8>

## Cloture des inscriptions

28 février

Frais d'inscription par candidat : (frais pédagogiques)

**30 €**

Hébergement restauration à la charge des participants